

Pour accompagner l'augmentation du nombre de véhicules hybrides et électriques, une nouvelle borne de recharge a été installée et mise en service à Lunel.

L'État a lancé un vaste projet pour doter le territoire français d'IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques). La région Occitanie est à l'avant-garde de ce projet. Dans notre département, c'est Hérault Énergies, Syndicat Mixte d'Énergies du Département de l'Hérault qui est en charge de l'installation et de l'exploitation de ces équipements.

La mise en place d'un réseau d'infrastructures de recharge dans les territoires est indispensable au passage à la mobilité électrique, tant pour les particuliers que les professionnels. C'est pourquoi, depuis 2017, Hérault Énergies exerce la compétence de mise en place d'un service public de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public héraultais.

Dans ce cadre, en février 2017, la Ville de Lunel se dotait d'une première borne de recharge électrique. Installé sur le Quai Voltaire, ce dispositif de rechargement accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 peut accueillir deux véhicules en même temps. Aujourd'hui, c'est une nouvelle station de recharge qui a été installée et mise en service sur le parking des Abrivados. Située juste à droite de l'entrée du parking sur l'Avenue des Arbivados, la borne de recharge peut accueillir en simultanée deux véhicules. Les emplacements de stationnement ont également été prévus pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Les usagers ont deux possibilités pour recharger leurs batteries : soit avec un abonnement, soit avec un usage occasionnel. Pour cela, ils doivent utiliser l'application Reveo sur leurs smartphones (téléchargeable sur Googleplay & Appstore) ou bien flasher le QRcode présent sur la borne et suivre la procédure pour recharger leur véhicule. Comme toutes les autres bornes, elle est géolocalisable et identifiable par l'ensemble des conducteurs de véhicules électriques sur le site www.reveocharge.com. Il faut savoir qu'avec une heure de recharge, le véhicule obtient environ 80 % d'autonomie. La borne peut accueillir la plupart des véhicules électriques et hybrides, y compris les deux roues car elle est équipée de plusieurs types de prises. Dans le cas où le véhicule est doté d'un autre type de branchement, les utilisateurs peuvent s'équiper d'adaptateurs pour se raccorder à la borne. Réveo représente plus de 1000 bornes de recharge qui sont réparties dans la région Occitanie, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Sur l'Hérault, cette politique d'aménagement du territoire a permis d'installer 118 bornes dont 11 rapides.

Consciente du rôle important des collectivités dans le développement d'une mobilité durable, la Ville de Lunel s'engage ainsi dans la transition énergétique en favorisant les véhicules propres. Pour rappel, depuis 2013, la Ville a fait le choix, dans des usages bien définis, de favoriser l'achat de matériel électrique en lieu et place de matériel thermique. La flotte des véhicules des services municipaux comporte aujourd'hui 4 véhicules électriques pour des déplacements quotidiens ainsi que des voiturettes électriques pour les complexes sportifs et l'arboretum. Aujourd'hui avec la mise en service de cette nouvelle borne de recharge, Lunel devient ainsi un relais pour les utilisateurs de ce type de véhicules : la multiplication de ces bornes leur permettra de parcourir des trajets plus longs. En effet, chaque ville dotée d'une IRVE est géolocalisée et permet de créer sur le territoire français un réseau de points de recharge. Avec une autonomie entre 200 et 400 km, les trajets des véhicules électriques sont contraints mais avec plus de possibilité de recharger ses batteries, l'utilisateur peut ainsi parcourir plus de kilomètres et effectuer des voyages plus longs.

L'ESSENTIEL :**Pour une mobilité sans borne**

Pour accompagner l'augmentation du nombre de véhicules hybrides et électriques, une nouvelle borne de recharge a été installée et mise en service à Lunel.

